

BULLETIN MUNICIPAL N°35
JUILLET 2025



Edito

Voici l'été qui revient après un printemps mitigé. Comme chaque année, la municipalité a voté son budget qui est encore une fois bien équilibré. En effet, les finances de la commune sont extrêmement saines, ce qui permet de prévoir des investissements.

Investissements dans les routes bien sûr, mais aussi en matériel et dans les bâtiments.

Les routes qui nous coûtent de plus en plus cher, sont malgré tout en assez bon état. Jusqu'alors nous bénéficions d'aides du département à hauteur de 40% pour les grosses réparations de voirie communale, mais malheureusement les contraintes budgétaires imposées aux collectivités locales, et notamment aux départements font qu'il devient de plus en plus difficile à ces derniers de maintenir les aides aux communes.

C'est pourtant grâce aux aides du conseil départemental à travers les contrats territoriaux départementaux qui nous subventionnent, que nous pouvons ainsi faire travailler des entreprises locales. Bien sûr, nous bénéficions également d'aides de l'Etat à travers la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour certains projets.

Au niveau de la voirie nous avons fait du point à temps sur différentes routes communales et, avec le SYGESBEM, la route des Bordes, le chemin du fournil au Maubert et la route de Chasseneuil au Chablard vont être refaites cette année.

Le changement des lampes de l'éclairage public qui doit être effectué par le SEHV a pris beaucoup de retard mais le matériel a été livré à Limoges, les travaux devraient suivre.

Pour ce qui est de la vie communale, l'auberge tenue par François fonctionne bien avec une clientèle fidèle, et des animations qui rassemblent beaucoup de monde. Cet été à son initiative, suivie par la municipalité bien sûr, mais aussi par les associations, nous allons retrouver un feu d'artifice pour le 14 juillet. Celui-ci se déroulera dans le bourg et non à l'étang de Rouffignac.

Les associations restent actives avec le succès de la fête patronale de mai, mais aussi toutes les manifestations proposées au cours de l'année. Merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible. Un merci particulier à Henriette qui a présidé le club du 3^{ème} âge pendant 19 années avec dynamisme et entrain, et qui a passé le flambeau à Jean-Marie lors de la dernière assemblée générale.

Cette année a été le changement pour le transfert de l'assainissement à la communauté de communes (CCHLEM), et sera également celle du changement pour la collecte des ordures ménagères. En effet, la CCHLEM a décidé de ne plus collecter les poubelles en porte à porte, mais met en place des points d'apport volontaire (PAV) à compter du 1^{er} septembre. Cette évolution est loin de faire l'unanimité, et même si des réunions d'information ont été organisées, beaucoup de questions restent sans réponse. Il est regrettable qu'il n'y ait pas eu de concertation préalable, mais les usagers vont maintenant subir. Même si cela représente une économie substantielle pour la com-com, c'est quand même la perte d'un service public, et je le regrette fermement.

Sur le même registre, un bac pour les cartons va être mis en place par le SYDED sur le site de la Station dès le mois de juillet.

Nous sommes dans la dernière année de mandature, les élections municipales auront lieu au printemps prochain. Le mode de scrutin va évoluer avec la mise en place d'un scrutin proportionnel, ce qui entraîne la suppression du panachage. De plus les listes devront être paritaires, à savoir alterner le sexe des candidats. En pratique les électeurs devront voter pour une liste entière, sans rayer ni rajouter de noms.

Un petit mot sur le personnel communal que je remercie pour leur dévouement. L'équipe a été renforcée depuis novembre dernier par l'embauche d'Emilie en contrat aidé pour remplacer Marie-Jeanne au ménage, mais qui participe également très activement aux travaux d'entretien des espaces verts et de la voirie.

Je vous rappelle que moi-même et les élus restons à votre écoute et je reçois à la mairie sur rendez-vous.

Avec le retour des beaux jours, les événements festifs vont s'enchaîner, et j'en terminerai ici en vous souhaitant un bel été.

Pierre ROUMILHAC



ENTRETIEN DES TERRAINS

L'article L2213-25 du Code général des collectivités territoriales stipule : Faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.

Si, au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

PANNE SUR LES LAMPADAIRES

Dès que vous constatez un dysfonctionnement sur un ou plusieurs lampadaires (lampe éteinte ou qui clignote...) nous vous remercions de bien vouloir le signaler à la mairie en nous précisant le numéro inscrit sur le lampadaire concerné.

Nouveaux arrivants

Nous invitons toutes les personnes nouvellement domiciliées à Blanzac, propriétaires ou locataires à venir se présenter à la mairie.

En effet, cela permettra d'une part de faire connaissance afin de pouvoir vous joindre si besoin et d'autre part de vous expliquer diverses choses : le ramassage des ordures ménagères, la collecte des objets encombrants, les déchetteries, les éco-points ...

Par ailleurs chaque année, pour Noël nous offrons une place de cinéma aux enfants jusqu'à 12 ans et un petit cadeau pour les plus petits.

Vous faire connaître permet donc de n'oublier aucun enfant.

Elections municipales

ATTENTION : LE PANACHAGE DISPARAIT EN 2026 !

A compter de mars 2026, il ne sera plus possible de rayer ou rajouter des noms sur bulletins de vote et ce afin d'appliquer les mêmes règles que les autres communes.

Ainsi, les candidats vont devoir se présenter sur une liste comportant, si possible autant de noms que de sièges à pourvoir voire deux de plus. Il existe toutefois une exception pour les communes de moins de 1 000 habitants. En effet, pour tenir compte des difficultés pour les plus petites communes à trouver le nombre minimum de candidats, celles-ci pourront avoir des listes avec deux noms en moins que le nombre de sièges à pourvoir.

A Blanzac, par exemple le nombre de conseillers est fixé à 11. Avec la nouvelle loi, les listes peuvent comprendre 13 noms ou seulement 9.

Par conséquent, le conseil municipal peut être réputé complet avec seulement 9 élus.

Autre point important : **LA PARITE !**

Les listes devront être obligatoirement composées de façon alternée d'un homme et d'une femme sans toutefois tenir compte du sexe du maire. Ainsi, si la tête de liste est un homme, le candidat suivant peut être un homme. Par contre le suivant devra être une femme. A l'inverse si la tête de liste est une femme, le suivant sur la liste pourra également être une femme. Le candidat suivant devra être un homme et ainsi de suite...

Enfin, le nouveau mode d'élection des communes de moins de 1 000 habitants va être identique à celui des autres communes à savoir le scrutin de liste proportionnel.



RECENSEMENT CITOYEN

Nous vous rappelons que les jeunes gens (filles ou garçons) doivent se faire recenser dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour cela se présenter à la mairie avec le livret de famille.

CIMETIERE

Nous vous rappelons que les animaux domestiques, même tenus en laisse sont interdits dans le cimetière.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Etre inscrit-e sur les listes électorales est une obligation. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent ou bien vous rendre sur service-public.fr.

Bulletin municipal de Blanzac N° 35 Juillet 2025

Mairie de Blanzac
Tél : 05 55 68 71 63
mairie.blanzac@gmail.com

Directeur de publication : Roumilhac Pierre

Rédaction / Maquette : Mairie de Blanzac

Impression : Mairie de Blanzac

Tirage : 250 exemplaires

Photos : Mairie de Blanzac

Le bulletin municipal est consultable sur le site internet de la commune

www.blanzac87.fr

Horaires du secrétariat

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI
9H - 12H	FERME	9H - 12H	FERME	9H - 12H
13H30 - 17H30	FERME	FERME	FERME	13H30 - 17H30

COLLECTES DES ENCOMBRANTS 2025

2 juillet - 29 septembre

L'inscription auprès du secrétariat de la mairie est obligatoire.

CONGES

Du 4 au 22 août 2025 inclus

Des permanences auront lieu pendant cette période. Les jours et horaires vous seront communiqués ultérieurement

LES FINANCES

Ce début d'année, comme d'habitude a connu le vote du budget équilibré (contrairement à celui de l'Etat...) avec des projets de dépenses d'investissement importants.

Un excédent de fonctionnement de plus de 200 000 euros permet de prévoir l'avenir avec sérénité.

La section de fonctionnement s'élève à un peu plus de 650 000 euros, et la section d'investissement à plus de 550 000 euros.

Cette année encore, les taux communaux ne connaîtront pas d'augmentation, même si les bases fiscales sont réévaluées chaque année. Les recettes fiscales vont connaître une baisse grâce aux mécanismes de calcul complexes de l'administration. En effet, l'année dernière nous avions 156 669 € de recettes, et cette année seulement 154 249 €.

Les investissements prévus sont le remplacement de lampadaires par des LED, le changement des menuiseries de l'auberge, de la porte de l'atelier communal, de la tondeuse autoportée, et bien sûr le programme de voirie du SYGESBEM.



Octobre Rose à Blanzac

Le samedi 04 octobre 2025, les associations de Blanzac – Comité des Fêtes, ACCA et Club du 3^{ème} âge- ainsi que l'Auberge de Blanzac et l'association Pas Cap Le Dorat, organisent la 1^{ère} édition (et nous l'espérons, pas la dernière !) d'Octobre Rose à Blanzac.

Cette action est soutenue par la mairie qui nous met à disposition la Salle Polyvalente et par l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, qui sera présent à travers des stands de prévention dès 13h30.

Alors quid d'Octobre Rose à Blanzac ?

Il s'agit d'une **randonnée** de 7kms (le tracé sera identique à la course nature) dont le départ est fixé à 14h30 ainsi que d'une **course nature**, non chronométrée, de 7kms, heure de départ : 15h.

Les participants pourront soit courir en solo, soit en duo c'est-à-dire que les 2 coureurs d'une même équipe prendront le départ ensemble, resteront ensemble tout le long du parcours et franchiront la ligne d'arrivée ensemble – une bonne manière de s'encourager tout le long du parcours !

Les mineurs, nés à partir de 2010, pourront participer à cette course. Ils devront disposer le jour J d'une autorisation parentale signée.

Vous avez envie de participer mais vous ne faites pas partie d'un club de course à pied ni ne disposez d'un certificat médical ? Pas de problème ! La Fédération Française d'Athlétisme a mis en place depuis mars 2022 le **Parcours Prévention Santé communément appelé PPS** afin de promouvoir l'activité physique et sportive au plus grand nombre. Connectez-vous au site <https://pps.athle.fr> et laissez-vous guider, vous obtiendrez à la fin un numéro qu'il vous faudra fournir lors de votre inscription et vous pourrez ainsi participer. Alors n'hésitez pas !

Le point de rencontre de cette après-midi sera à la Salle polyvalente de Blanzac mise à disposition par la mairie.

L'HIHL sera présent avec un **stand de prévention** et vous trouverez aussi des **stands de vente de bijoux et divers accessoires**.

Sur place, vous trouverez une **buvette, tenue conjointement par l'ACCA et Comité des Fêtes** ainsi qu'un ravitaillement.

L'Auberge de Blanzac « Comme à la maison » se mobilise également à travers la vente de brioches tout le long du mois d'octobre.

Tous les gains perçus seront reversés à l'Association d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie (AOMR) du CHU De Limoges. Cette association a pour mission d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients et de promouvoir la recherche et l'innovation médicale.

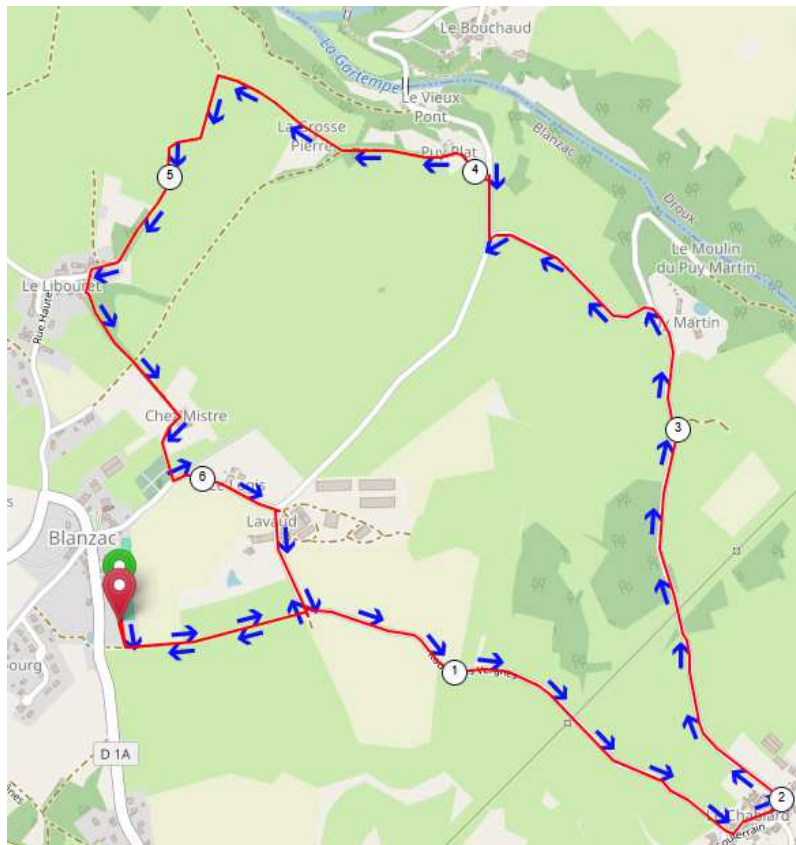
Vous ne pouvez ni courir, ni faire la randonnée mais vous êtes disponibles le 04 octobre 2025 et vous souhaitez participer ? Inscrivez-vous dès maintenant pour être **signaleurs** (permis de conduire et majorité sont nécessaires) ou faire partie des **bénévoles** nécessaires à la logistique le jour J. Une adresse mail a été créée pour l'évènement : octobreroseablanczac@gmail.com, n'hésitez pas à nous écrire pour vous inscrire ou avoir de plus amples informations.

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez associer votre nom à cette journée, contactez-nous. Nous avons besoin d'aide financière pour le bon déroulement de cette journée (financer les secours, les ravitaillements, les dossards, etc.) afin que tous les dons récoltés reviennent entièrement à l'AOMR.



Une page Facebook sera créée d'ici peu et vous pourrez ainsi suivre les avancées de cette journée.

Parcours de la course nature :



Et en exclusivité, l'affiche !

SAMEDI 04 OCTOBRE 2025
PAS CAP LE DORAT
et les associations de Blanzac
se mobilisent pour
Octobre Rose

Venez courir ou marcher au profit de
L'Association d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie



Pour vous inscrire,
 flashez le QR Code :

Randonnée 7kms
 Départ 14h30
 5€

Course nature 7kms
 Non chronométrée
 En Solo : 7€ ou en Duo : 10€
 Départ 15h
 PPS obligatoire
 Mineurs à partir de 15 ans

Lien de rencontre : salle Polyvalente de Blanzac

Avec le soutien de l'HIHL – Stands de prévention

Pré inscriptions du 15/09 au 02/10 par mail : octobreroseenblanzac@gmail.com

Inscriptions sur place à partir de 13h30



1ère boucle à Blanzac

L'association HopHopHopraccing a organisé le 31 mai la première boucle sur la commune. Elle consiste, sur une route fermée à une démonstration de différents véhicules. Aucun chronométrage n'est effectué, uniquement le plaisir de conduire en sécurité.

L'association remercie la mairie pour l'aide apportée, l'Auberge de Blanzac pour les repas du midi ainsi que les associations ACCA et Comité des fêtes pour la buvette.



SAMEDI 31 MAI 2025

1ÈRE BOUCLE DE BLANZAC

Logos of sponsors: Auberge Le Blanzac, RIVET, LIMOGES MY BEERS, NS ASSISTANCE, ACCA, COMITÉ DES FÊTES, CLASSE, HOP HOP HOP RACING ADS, PARTAGE & PASSION.

Jeunes

Jobs

Stages

Offres d'emploi

Métiers

Aides aux permis

Apprentissage

Service civique

Contrats jeunes

Loisirs, Culture

Logement...

 **05 55 70 45 74**
Gratuit - Près de chez toi !

16-25 ans
Toutes les infos



et solutions !



Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

ORDURES MENAGERES

A compter du 1er septembre prochain, la collecte des ordures ménagères ne sera plus réalisée en porte à porte, mais sur la base d'apport volontaire. Cela signifie que chacun devra amener ses ordures ménagères à un point de collecte, sur le modèle des éco points du SYDED pour les déchets recyclables. Pour Blanzac, il y aura trois points d'apport : au Liboueix, au Bourg, et à la Station. Chaque usager sera muni d'une carte permettant l'ouverture d'un container pour y déposer les sacs.

Cette décision, approuvée par une majorité du conseil communautaire, a fait l'objet de discussions, de réunions publiques, mais les usagers vont perdre un service public, les professionnels restent pour beaucoup sur la touche, ainsi que les personnes âgées, handicapées ou ayant des difficultés de transport. Un collectif d'usagers s'est créé, et une pétition circule.

Les élus communautaires assurent que des solutions pourront être proposées au coup par coup, en fonction de problématiques particulières.

Affaire à suivre...



Club du 3ème âge

Lors de l'assemblée générale du 10 janvier, Jean-Marie PREVOST a été élu « Président du Club » en remplacement d'Henriette DUPINET qui assurait cette fonction, avec beaucoup de dévouement, depuis plus de 18 ans.

Le nombre d'adhérents se maintient à 56 grâce à l'arrivée de 5 nouveaux, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nos rendez-vous du 3^{ème} vendredi de chaque mois nous permettent de nous retrouver avec beaucoup de plaisir et de convivialité.

Le loto du 05 avril s'est déroulé dans une très bonne ambiance, avec toutefois une participation moindre due aux manifestations voisines.



Le 21 mai : « Journée Evasion » dans le Périgord Noir – un moment très agréable pour l'ensemble de nos 36 participants :

- Promenade en calèche autour de « Mazeyrolles » sur un circuit de 4 kms, agrémenté par un arrêt apéritif et une pose photo.
- Dégustation de produits du terroir
- Repas gastronomique servi au restaurant du village, « cuisine faite maison » réalisée par le chef propriétaire des lieux depuis 1987 : Gilles
- Découverte de la « Bastide de Monpazier », l'un des plus beaux villages de France, construite en 1284, classée parmi les monuments historiques.

Le repas dansant du 15 juin et la sortie prévue à Saint-Pardoux début juillet sont les dernières manifestations du 1^{er} semestre 2025.

Nos activités reprendront au mois de septembre après une pause de 2 mois.

Très bel été et bonnes vacances à tous.



Bonjour à toutes et à tous,



Après un réveillon de la Saint-Sylvestre très réussi avec plus d'une centaine de participants, et une petite pause en début d'année, nous avons repris nos animations en mars avec le loto qui a fait carton plein avec une salle comble.

Les 17 et 18 mai, avait lieu à Blanzac la traditionnelle fête patronale : concours de pétanque, concours de belote, vide-grenier avec producteurs et artisanat, et nouveau cette année, un jeu de piste organisé dans le vide-grenier, ont été les animations de ce week end festif, très ensoleillé et très réussi.



Le programme du reste de l'année est chargé :

- Le 31 mai, nous participons en collaboration avec l'ACCA de Blanzac, à la 1ère boucle de Blanzac, une démonstration de voitures de rallye, organisée par l'Association HOP HOP HOP RACING.
- Le 28 juin : nous organisons notre traditionnel feu de La St Jean (en espérant qu'il fasse beau cette année...) avec, en début de soirée, restauration et en concert le groupe Roger Brillantine suivi d'une soirée animée par nos soins près du feu.
- Nous participerons également cette année au feu d'artifice du 14 juillet qui aura lieu à Blanzac, en collaboration avec la municipalité, l'ACCA et l'Auberge de Blanzac.
- Après une courte pause estivale, début septembre, nous organiserons de nouveau une randonnée pédestre dans les chemins blanzaniers.
- Début octobre, nous participerons à « Octobre Rose » avec les autres associations de la commune
- Puis, le 31 octobre, nous penserons aux enfants de Blanzac avec l'après midi Halloween.
- Nous finirons l'année 2025 avec le réveillon de la Saint Sylvestre, avec un menu préparé par le traiteur Les Pradines de Condat sur Vienne comme les années précédentes et animé par un DJ.

VoilàUn programme chargé avec des animations pour tous, auxquelles nous espérons vous rencontrer nombreux.

Cette année, lors de notre assemblée générale en février, de nouveaux membres sont venus nous rejoindre, alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre vous aussi...

Vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail comitedesfetesblanzac@gmail.com ou nous suivre sur notre page facebook COMITE DES FETES DE BLANZAC.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Le Bureau



ACCA Blanzac

Le 15 mars 2025, l'ACCA de Blanzac a participé au ramassage de déchets sur la commune grâce à la "Nature Propre" organisée à l'initiative de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Vienne. Sur la commune, nous avons récolté environ 400 kg de déchets de toutes sortes sur environ 3 heures avec le concours de bénévoles chasseurs ou non chasseurs. L'année prochaine, nous essaierons de mieux communiquer sur cette journée afin d'en informer davantage la population.



Le 31 mai 2025 a eu lieu la 1ère boucle de Blanzac sous la forme de rallye. Cette course s'est déroulée sous une journée ensoleillée et chaude. Le Comité des fêtes et l'ACCA ont tenu la buvette. Merci aux bénévoles, à notre pilote et à notre copilote Blanzaniers.



L'ACCA a réalisé 4 comptages de nuit sur le territoire de la commune. Le gibier est bien installé dans notre campagne.

L'assemblée Générale c'est déroulée le vendredi 6 juin 2025 à 18h30 à la salle de classe de Blanzac.

Le 14 juillet 2025 aura lieu dans le bourg de Blanzac cette année. L'ACCA et le Comité des fêtes tiendront la buvette et l'auberge s'occupera des repas.

Le 19 juillet 2025 aura lieu le traditionnel concours de pêche à l'étang de Rouffignac prêté gracieusement par la municipalité. Un repas sera servi le midi. Venez nous voir nombreux.

Le 22 novembre 2025 au soir, l'ACCA organise son repas annuel.

Nous souhaitons à tous un bel été.

Le Bureau

Comme à la maison



Auberge de Blanzac



06 75 47 99 03



Comme à la maison
(Auberge de
Blanzac)

HORAIRES D'ÉTÉ :

LUNDI
11H30-14H30

MARDI À VENDREDI
8H30-20H30

OUVERT LES WEEK-END

le 14 juillet

Après accord de la
mairie, nous allons
pouvoir re-fêter le
14 juillet sur notre
belle commune.

Pensez à réserver
vos repas.

D'autres
événements
en cours de
réflexion.

Comme à la maison Auberge de Blanzac

Tout est fait maison.

Dépôt de pains

Traiteur

Livraison repas à
domicile

Formule « ouvriers » à 12,90€

Tous les midis du lundi au vendredi

Formule Week-end à partir de

15€

Buffet d'entrées

+

Plats au choix

+

Buffet de desserts



- Traiteur
- Pizza du mardi au vendredi à 8,5€ (diamètre 29 cm)
- Burger frites à 7,5€
- Pâtisserie maison
- Viennoiseries et brioches
- Plats à emporter
- Poulet rôti et ses pommes de terres le dimanche sur commande
- Tête de veau le dernier dimanche du mois, réservation conseillée



Je remercie la municipalité pour les travaux et son soutien apporté pour la reprise de l'auberge.

Pharmacie de garde

Ci-dessous le planning prévisionnel des pharmacies de permanence. Attention des changements peuvent intervenir. Vous pouvez vous renseigner en appelant le 32 37.

JUILLET	S	D	S	D	S	D	S	D
	5	6	12	13	19	20	26	27
PAILLER								
MAILLET								
N'GUYEN								
DESVIGNES								

AOÛT	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D
	2	3	9	10	16	17	23	24	30	31
CHEVALIER										
N'GUYEN										
CANELLAS										

SEPTEMBRE	S	D	S	D	S	D	S	D
	6	7	13	14	20	21	27	28
CHEVALIER								
DE LA GARTEMPE								
MAILLET								
HAZARD								
NOUGIER								

OCTOBRE	S	D	S	D	S	D	S	D
	4	5	11	12	18	19	25	26
CHEVALIER								
BRUNET								
PAILLER								
MAUVY-ZAC								

PHIE CHEVALIER - 54 rue Pierre Merlin - BELLAC	05.55.68.75.87
PHIE BRUNET - 28 rue du Coq - BELLAC	05.55.68.10.52
PHIE PAILLER - 8 Place du Palais - BELLAC	05.55.68.15.86
PHIE DE LA GARTEMPE - 11 Place Girette - BUSSIÈRE-POITEVINE	05.55.68.41.79
PHIE MAILLET - 2 rue du 7 août 1944 - CIEUX	05.55.03.30.33
PHIE N'GUYEN - 31 Place Ch. de Gaulle - LE DORAT	05.55.60.61.32
PHIE HAZARD - 12 rue Fénelon - MAGNAC-LAVAL	05.55.68.52.32
PHIE MAUVY- ZAC "Chez Chaud" - MAGNAC-LAVAL	05.55.68.51.12
PHIE CANELLAS - 2 rue du Marché Ovin - MEZIERES/I- VAL D'ISSOIRE	05.55.68.32.50
PHIE DESVIGNES - 20 Av. de l'Hôtel de Ville - NANTLAT	05.55.53.42.16
PHIE NOUGIER - 5 Pl. du Dr Labuze - NOUIC	05.55.68.33.00

NOVEMBRE	S	D	S	D	S	D	S	D	S	D
	1	2	8	9	15	16	22	23	29	30
CHEVALIER										
BRUNET										
MAUVY-ZAC										
CANELLAS										
DESVIGNES										

DECEMBRE	S	D	S	D	S	D	S	D
	6	7	13	14	20	21	27	28
CHEVALIER								
HAZARD								
MAUVY- ZAC								
CANELLAS								

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU 01.01.2026

Lors de sa séance du 11 février 2025, le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants :

	Associations de Blanzac	Blanzanniers	Extérieurs
Salle + cuisine (2 jours)	150 €	215 €	300 €
Journée supplémentaire		40 €	60 €
Réunions		110 €	110 €
Vaisselle		40 €	40 €
Ménage	Forfait de 60 €		
Cautions	400 € (salle) + 60 € (ménage)		
Arrhes	30 % minimum du montant total de la location		

ETAT-CIVIL :

Décès :

- Iris BELLOT le 19 décembre 2024
- Camille BREGEAT le 28 décembre 2024
- Delphine DOYEN le 7 janvier 2025
- Michel DENIS le 21 mars 2025
- Jean-Claude GUILLON le 25 mai 2025